

Janvier  
2006



# ANFA

## Lignes directrices de l'aménagement

L'Association nationale de foresterie autochtone (ANFA) a mené un atelier au sujet de l'aménagement forestier des Premières nations lors d'une conférence récente pour l'Association des chefs des Terres autochtones (ACTA) à Halifax, N.-É. en décembre 2005. Cet atelier s'est développé à la suite d'un projet de partenariat avec ACTA.

L'an dernier, ANFA a travaillé en partenariat avec ACTA pour développer un module de formation en foresterie décrivant ce que les chefs des Terres sur les réserves doivent connaître afin de remplir leurs tâches se rapportant à la *Loi sur les Indiens* et les règlements concernant le bois de construction des Indiens.

Le module de formation explique quand utiliser des permis de coupe ou des licences et les exigences réglementaires devant être abordées, y compris l'application du processus canadien d'évaluation et d'approbation environnementales.

Le module discute les notions élémentaires à connaître concernant la récolte de bois sur



(de gauche à droite) Janet Pronovost, ANFA, Leona Irons, directrice administrative, l'Association des chefs des Terres autochtones (ACTA) et Lorraine Rekmans, directrice administrative d'ANFA à une conférence récente pour les chefs des Terres à Halifax.

les terres de réserve et comprend une section qui traite des ventes ou le transport hors réserve, les permis d'exportation, les marques de bois, etc.

Cet atelier a été livré en une session à deux parties, la première traitant des exigences spécifiques à la *Loi sur les Indiens*. La deuxième partie de l'atelier traitait des enjeux connexes à la gestion durable des forêts dans le contexte des mesures législatives actuelles et en évolution. Cet atelier

a discuté certains défis que les gérants rencontrent en accomplissant leurs tâches afférentes à l'aménagement forestier.

En 1996, ANFA a développé *Les principes directeurs de la gestion des ressources forestières autochtones : une approche communautaire* afin d'aider aux communautés à exécuter des activités sur les terrains forestiers.

*Suite à la page 4...*

ASSOCIATION NATIONALE DE  
FORESTERIE AUTOCHTONE

### Dans ce numéro

- Mise en œuvre des engagements au sujet de la stratégie forestière nationale ..... 2
- Recherches concernant les forêts sur les terres autochtones — ANFA est à la recherche d'idées nouvelles ..... 2
- Biocentre des Premières nations à Thessalon - pratique la culture d'if (*Taxus baccata*) ..... 3
- ANFA entreprend une recherche sur les retombées de la certification forestière en Ontario ..... 3

*ANFA sera l'hôte d'une réunion de l'Équipe 3 sur la stratégie forestière nationale en avril 2006 au Holiday Inn sur la rue Cooper à Ottawa.*

*Voir : [www.nafaforestry.org](http://www.nafaforestry.org)*

# Mise en œuvre des engagements au sujet de la stratégie forestière nationale

ANFA est un membre de l'équipe 3 de la coalition (SNF) Stratégie nationale sur les forêts 2003-2008 – *Droits et participation des autochtones*. L'objectif global du thème 3 est d'être utile aux droits des peuples autochtones et aux droits issus d'un traité dans l'usage durable des forêts tout en reconnaissant la position historique et légale des autochtones et leurs liens fondamentaux aux écosystèmes. Dans les limites du thème 3, il y a sept points prioritaires.

ANFA a été désignée comme étant le champion du thème 3 et dans ce rôle nous avons établi une équipe diversifiée de partenaires pour faire avancer les points prioritaires. L'équipe 3 est ouverte et nous sommes constamment à la recherche de nouveaux participants.

Au cours de l'été et de l'automne 2005, l'équipe 3 était occupée à développer un plan de travail commun. Les projets actuellement en voie de développement comprennent :

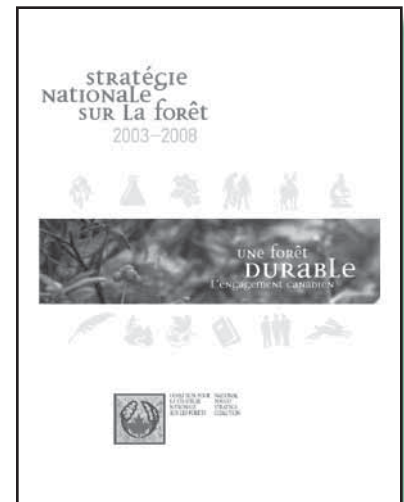
- La mise en valeur de nos ressources pour faire un suivi au progrès sur les terres autochtones.
- Faciliter des programmes de financement pour les programmes de foresterie des Premières nations.
- Développer un programme fédéral de foresterie des Métis (géré par des organismes métis)
- Établir un « Centre de ressources de

foresterie autochtone » sur le site Web de ANFA.

- Développer des ressources pour appuyer le traitement approprié du savoir traditionnel au sujet de la gestion des ressources forestières.
- Développer des ressources pour appuyer un traitement approprié du piégeage dans la gestion des ressources forestières.

Si une phrase pouvait résumer le travail de l'équipe 3 tel que décrit dans les projets ci-dessus, c'est « la mise en valeur de nos ressources ». Nous défendons nos intérêts par le biais de forums sur le savoir et le développement d'outils. Le rôle des communautés individuelles, des organismes et des gouvernements est de décider comment ces leçons et ces outils peuvent être utiles dans des contextes locaux et régionaux spécifiques.

Au cours des prochains mois, nous prendrons le temps d'évaluer le progrès et déterminer les prochaines étapes. Le 21 février 2006, la Coalition SNF aura son assemblée générale annuelle à Victoria. En mars, ANFA sera l'hôte d'une deuxième assemblée générale annuelle de l'équipe 3. La réunion du mois de mars en particulier fournira la possibilité aux membres de l'équipe de participer à une étude thématique des avant-projets et des réalisations attendues en voie de développement actuel ainsi que des discussions en profondeur de certains enjeux complexes au sujet des terres autochtones. Les



résultats seront une fondation solide pour être de l'avant ayant des efforts concertés pour faire face à un nombre de défis au cours de 2006 et 2007. Pour de plus amples renseignements ou pour vous impliquer, veuillez prendre contact avec le bureau de ANFA ou visitez le site Web. ANFA a travaillé avec des membres de l'équipe 3 à développer un plan de travail et à établir des priorités pour traiter des mesures de suivi.

L'équipe a décidé de travailler sur les points prioritaires connexes à la mise en valeur autochtone dans le secteur des forêts, le point connexe à l'intégration du savoir traditionnel au sujet des terrains forestiers et des ressources. L'équipe s'est également engagée à développer un forum en ligne sur la foresterie afin de fournir les renseignements au sujet des initiatives sur les terres autochtones à l'échelle nationale. 🌲

## Recherches concernant les forêts sur les terres autochtones — ANFA est à la recherche d'idées nouvelles

Le mandat de ANFA comprend des activités de recherches et d'interventions qui feront avancer les intérêts autochtones dans le secteur forestier. Cet objectif a été adopté lors des réunions et des conférences fondatrices au début des années '90 en reconnaissance du besoin d'influencer la politique forestière et d'aborder les enjeux sous-jacents qui refusaient d'admettre de façon systématique notre participation significative dans le secteur. Au cours des dernières années, nous nous sommes rendus compte que la recherche forestière et la façon dont elle a été gérée est un des obstacles institutionnels les plus importants. Cependant, nous reconnaissons également que la recherche forestière est la clé vers le changement étant entendu que les méthodologies et les arrangements de recherche permettent à nos

organismes et à nos communautés de définir les objectifs, de gérer la recherche et de formuler les solutions aux questions ayant des retombées sur notre bien-être et à ces causes nous concernant de façon directe. De plus, la recherche forestière est le moyen principal par lequel nous pouvons articuler nos aspirations en terme d'aménagement contemporain des ressources naturelles. Aujourd'hui à ANFA le gros de notre attention se situe sur la défense des droits pour des arrangements institutionnels plus appropriés dans la conduite des recherches forestières. La recherche connexe aux forêts est une activité au Canada appuyée par les gouvernements fédéral et provincial, les industries forestières et les organismes non-gouvernementaux et caritatifs. Elle est fournie principalement par le biais des ministères et des agences du gouvernement; p.

ex., le Service canadien des forêts et le *Alberta Research Council*, des établissements de recherche; p. ex., Paprican, Forintek et FERIC, et des programmes de recherches universitaires. Les compagnies forestières plus grandes contribuent financièrement en tant que membres de produits forestiers et d'autres établissements de recherche. Ces compagnies exécutent également leur propre recherche comme le font d'ailleurs plusieurs grands organismes non gouvernementaux. Les bailleurs de fonds de la recherche forestière sont habituellement très spécifiques quant au but de la recherche qu'ils appuient. La recherche doit presque toujours être conséquente avec et appuyer les objectifs de l'organisation financière.

*Suite à la page suivante*

# Biocentre des Premières nations à Thessalon — pratique la culture d'if (*Taxus baccata*)

ONTARIO – Les Premières nations de Thessalon font partie d'un partenariat avec une compagnie pharmaceutique au Québec, Bioxel Pharma, pour cultiver l'if du Canada.

Le projet étant un partenariat entre les Premières nations, l'Institut de recherche forestière de l'Ontario, le Réseau de recherche sur l'environnement des lacs Supérieur et Huron et le Service canadien des forêts a reçu une subvention de FedNor pour développer l'if du Canada utilisé pour ces propriétés de combattre le cancer. Le projet établira un centre agricole

## suite... Recherche

Actuellement, le Réseau de gestion durable des forêts (RGDF) – un centre d'excellence – est le seul organisme ayant un budget conçu pour la recherche des questions concernant les forêts sur les terres autochtones. Les dépenses du RGDF sur la recherche concernant les forêts sur les terres autochtones est environ 500 000 \$ – 700 000 \$ annuellement ou 2% de toutes les recherches connexes aux forêts du Canada. D'autres organismes de recherche mènent des recherches occasionnelles sur les questions autochtones mais non pas par le biais d'un programme ayant un budget dédié et des objectifs stratégiques énoncés. Le RGDF actuel cessera d'exister en 2009 lorsque le financement du Réseau de centres d'excellence cessera d'être en vigueur. Où se retrouvera la recherche concernant les forêts sur les terres autochtones? ANFA est d'accord qu'un institut de recherche concernant les forêts sur les terres autochtones est nécessaire, relié de façon appropriée avec d'autres instituts de recherche mais sous la tutelle de la communauté autochtone. Une fonction clé de l'institut serait de développer des perspectives autochtones au sujet des principales questions d'aménagement forestier et d'assurer que les perspectives autochtones soient considérées dans toutes les approches aux enjeux. De cette façon, les intérêts autochtones seraient abordés et feraient partie des solutions pour les questions urgentes auxquelles doit faire face le secteur autochtone.

Nous aimerions connaître vos points de vue au sujet de la recherche concernant les forêts sur les terres autochtones ou d'autres façons dont les régimes au sujet de l'aménagement des forêts peuvent être changés pour mieux répondre aux besoins des communautés autochtones.

*Agent de liaison: Harry Bombay, directeur des Initiatives stratégiques* 🌲

où les partenaires produiront environ 15 000 ifs du Canada à divers emplacements. Ces plantes seront alors soumises à un processus de sélection où les plantes élitaires ayant été mises à l'essai pour la taxane la plus élevée seront produites pour assurer un rendement maximum de paclitaxel.

L'if du Canada contient du paclitaxel étant une drogue anticancéreuse les mieux vendues au monde. C'est une des trois taxanes d'intérêt pharmaceutique naturellement présentes dans l'if du Canada également connu comme l'if de l'Est ou le buis de sapin.

La phase I de ce projet verra l'installation et le fonctionnement d'un système de propagation de l'if du Canada à la serre et à la pépinière du biocentre des Premières nations de Thessalon. Le biocentre a produit 35 000 plantes d'if du Canada. Six personnes ont été embauchées et formées pour exécuter le travail.



L'if du Canada — *Taxus canadensis*

L'emplacement du biocentre est situé à environ 10 km au nord de Thessalon sur la route 129. Ce terrain comprend 45 hectares de terres agricoles, 16 serres et 15 bâtiments de soutien y compris un laboratoire d'essai et 8 000 pieds carrés d'unité frigorifique. 🌲

## ANFA entreprend une recherche sur les retombées de la certification forestière en Ontario

ANFA en partenariat avec Doug Brubacher et Associés et le Dr. Shashi Kant de l'Université de Toronto a obtenu avec succès un financement de projet du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario sous le Programme scientifique amélioré de productivité forestière. Ils veulent mener à bonnes fins un projet de recherche sur les attentes autochtones de l'aménagement forestier durable et l'efficacité perçue au sujet des pratiques forestières de l'Ontario et de la certification des forêts.

Ce projet est également appuyé d'une subvention venant du Programme de foresterie des Premières nations (Ontario) et de l'Initiative canadienne Boréal.

Ce projet de recherche de deux ans explorera comment les pratiques d'aménagement forestier en Ontario rencontrent les attentes des peuples des Premières nations au sujet de la façon dont les terrains forestiers dans les limites de leur territoire traditionnel devraient être gérés. Le projet étudiera également la façon dont l'application actuelle du *Forest Stewardship Council (FSC)* et la certification de la CSA International est perçue pour améliorer la capacité des opérations forestières

afin de rencontrer les attentes autochtones.

Ce projet évaluera également comment le contenu des principes directeurs de la foresterie en Ontario (le Manuel de planification de la gestion forestière) abordent les attentes autochtones. Il fournira des données sur la certification des forêts, les perceptions et les attentes des Premières nations et un rapport de synthèse. Ce projet développera également un cadre conceptuel pouvant être utilisé dans les évaluations futures de la certification forestière en ce qui concerne les enjeux des Premières nations. Cette recherche est à propos parce qu'elle aidera le secteur forestier à fournir une compréhension améliorée du rôle des plans de certification des forêts pour répondre aux attentes des Premières nations.

La sous-ministre des Richesses naturelles de l'Ontario, Gail Beggs, a indiqué l'appui de l'Ontario pour un certificat délivré par une tierce partie et elle a énoncé à la conférence sur le leadership forestier en 2005 que l'Ontario recherche « à impliquer les peuples autochtones et les organismes dans la planification et l'exécution des opérations forestières ». 🌲



## suite de la page couverture... **Principes directeurs**

### **Association nationale de foresterie autochtone**

875, rue Bank  
Ottawa (ON) K1S 3W4

Tél. : 613.233.5563  
Télé. : 613.233.4329  
Courriel : nafa@web.ca

« **Promotion des concepts  
de la gestion durable  
des forêts.** »

[www.nafaforestry.org](http://www.nafaforestry.org)

Les principes directeurs de la gestion des ressources forestières autochtones (PGRFA) ont été utilisés comme base de discussion dans cet atelier pour souligner plusieurs points à examiner au sujet de la durabilité lors de la planification et de l'exécution de l'aménagement forestier. Les lignes directrices jusqu'à un certain point abordent la question des demandes croissantes auxquelles les aménagistes forestiers doivent faire face afin de justifier toutes les valeurs placées par la société sur les forêts. L'application des valeurs par exemple est entreprise de plus en plus dans certaines juridictions pour identifier l'importance des valeurs aux Premières nations locales en ce qui concerne le titre et les droits des peuples autochtones.

De nouvelles approches existent reliant la production à la gestion et au marketing, aux services environnementaux, à la participation publique et à la prise en compte pour équilibrer le potentiel actuel et futur. Le rôle de l'aménagiste forestier continue à évoluer et à se développer en conséquence. Des changements importants dans le rôle que joue les communautés autochtones dans la gestion des terrains forestiers à la fois sur les réserves et hors-réserves ont eu lieu

depuis que les principes directeurs ont été développés et ANFA a déterminé, par le biais d'une recherche, que malgré que la démarche originale de la PGRFA continue à être utile et pertinente, une mise à jour est nécessaire.

Compte tenu des changements importants qui ont eu lieu dans l'aménagement forestier au cours des derniers dix ans, et dans le rôle des communautés autochtones dans l'aménagement forestier et dans les approches et technologies utilisées dans l'aménagement forestier, il est temps de revisiter ce qui est nécessaire pour s'assurer que les chefs des Terres aient tous les renseignements nécessaires pour exécuter un aménagement forestier durable. ANFA, soucieux de fournir les renseignements les plus récents, a mené une étude détaillée des PGRFA afin de déterminer comment en faire une mise à jour. ANFA est en train de développer une proposition pour garantir le financement nécessaire à la mise à jour des PGRFA pour faire du document un carnet de travail appliqué ayant moins de texte et plus de listes de vérification et de renseignements sur les meilleures pratiques. Les PGRFA comprendront des références mises à jour y compris la législation provinciale. 🌲

## **Association nationale de foresterie autochtone**

L'ANFA a pour mission de promouvoir la participation des Autochtones dans le cadre d'initiatives d'aménagement forestier et de possibilités commerciales connexes. L'ANFA souscrit au principe de l'aménagement forestier polyvalent, principe qui implique la reconstitution et l'aménagement durable de la ressource forestière pour satisfaire à un vaste éventail de besoins des collectivités.

L'ANFA est le fruit d'une initiative populaire appuyée par les Premières nations et d'autres groupes et organismes autochtones qui œuvrent dans le domaine de la foresterie à l'échelon régional ou communautaire. 🌲



**Le conseil d'administration se compose de dix représentants, soit un de chacune des provinces et de chaque territoire à l'exception de la région de l'Atlantique qui compte deux représentants.**



### **Nouveau-Brunswick & Î.-P.-É.**

*Dennis Simon, Premières nations de Elsipogtog*

### **Nouvelle-Écosse & Terre-Neuve**

*Alton Hudson, Confederacy of Mainland Mi'kmaq*

### **Québec**

*Paul Gull, Grand Conseil des Cries*

### **Ontario**

*Raymond Ferris, Weekoban Inc.*

### **Manitoba**

*Frank Turner, Conseil tribal Swampy Cree*

### **Saskatchewan**

*Henry Morin, Nation Crie Peter Ballantyne*

### **Territoires du Nord-Ouest**

*Chef national Déné, Noeline Villebrun, Nation Déné*

### **Alberta**

*À combler*

### **Colombie-Britannique**

*Dave Nordquist, Bande indienne de Adams Lake*

### **Yukon**

*Blanche Warrington, Premières nations Teslin Tlingit*



Sources Mixtes  
Produit issu de forêts bien gérées,  
de sources maîtrisées et de bois  
ou fibres recyclés

Cert no. SW-COC-1493  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org)  
© 1996 Forest Stewardship Council

**Production du bulletin de l'ANFA**  
Imprimeur : Imprimerie Anishinabe  
Traduction : R&D Services de traduction  
Imprimé sur papier FSC

### **Coordonnées :**

#### **ANFA**

875, rue Bank, Ottawa (ON) K1S 3W4 ou  
59, Pakwanagemag Inamo, Golden Lake (ON) K0J 1X0  
Tél. : 613.233.5563 • Téléc. : 613.233.4329  
Courriel : nafa@web.ca • Site Web : [www.nafaforestry.org](http://www.nafaforestry.org)